BESNet
Biodiversity and Ecosystem Services Network

UNDP

Avec le soutien du:
Ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la Nature, de la Sûreté nucléaire et de la Protection des Consommateurs
en vertu d'une décision du Bundestag allemand

IKI INTERNATIONAL CLIMATE INITIATIVE

Réseau pour la Biodiversité
et les Services Écosystémiques (BES-Net)

Trialogue Régional pour l'Afrique Centrale et de l'Ouest: Solutions inclusives pour les espèces exotiques envahissantes et la conservation durable de la faune et de la flore

Document d'action

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) est un réseau mondial du système des Nations Unies dédié à la réalisation des Objectifs de développement durable. Présent sur le terrain dans près de 170 pays et territoires, le PNUD œuvre à l'éradication de la pauvreté, à la réduction des inégalités et de l'exclusion, ainsi qu'au renforcement de la gouvernance démocratique. Le PNUD prône le changement en connectant les pays aux connaissances, aux expériences et aux ressources nécessaires pour améliorer la vie de leurs populations. L'organisation aide les pays à élaborer des politiques, à acquérir des compétences en leadership, à former des partenariats et à renforcer les capacités institutionnelles et la résilience. Dans toutes ses activités, le PNUD encourage la protection des droits de l'homme et favorise la participation active des femmes, afin de pérenniser les résultats du développement et de trouver des solutions durables aux défis nationaux et mondiaux.

Le **Centre du PNUD pour la nature** du PNUD est une réponse ambitieuse et innovante à la crise actuelle de la perte de biodiversité mondiale. En mobilisant des partenaires et en accélérant l'action pour atteindre les objectifs ambitieux du Cadre mondial pour la biodiversité d'ici 2030, le Centre du PNUD pour la nature place la nature au centre des efforts de développement durable. Grâce à son portefeuille de projets et à son pouvoir de mobilisation, le PNUD travaille avec les gouvernements et les communautés du monde entier pour promouvoir un avenir plus durable et plus équitable.

Le **Réseau pour la Biodiversité et les Services Écosystémiques (BES-Net)** est l'une des initiatives phares du Centre du PNUD pour la nature. Reconnaissant que le monde naturel est un système de soutien vital pour nos sociétés et nos économies, BES-Net vise à protéger la biodiversité et à renforcer la résilience des écosystèmes en facilitant le dialogue entre la science, la politique et la pratique. Par ses efforts, BES-Net contribue à mettre la nature au cœur du développement, soutenant des solutions qui fonctionnent à la fois pour les populations et pour la planète.

Auteures contributrices: Ariane M. Amin ; Céraphine M. Dongang
Graphiste: Juan Pablo Ramos Valadez

Mise en garde: Cette publication est à titre purement informatif. Les opinions qui y sont exprimées sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du PNUD et de ses partenaires.

Remerciements: Le document d'actions a été élaboré en s'appuyant sur le document de référence préparé pour le Trialogue Régional pour l'Afrique Centrale et de l'Ouest: Solutions inclusives pour les espèces exotiques envahissantes et la conservation durable de la faune et de la flore, qui s'est tenu du 11 au 13 Juin 2024 à Abidjan en Côte d'Ivoire, et en incorporant le résultat des travaux de groupes entrepris par les participants. Les auteurs souhaitent exprimer leur sincère reconnaissance à tous les participants au Trialogue, qui ont partagé leur expertise et leurs expériences avec nous pendant la préparation du document. Une liste complète des participants au Trilogue et leurs coordonnées est disponible à l'annexe I.

Nous adressons également nos remerciements à tous les évaluateurs et examinateurs pour leurs commentaires éclairés qui ont permis d'améliorer la qualité du document, en l'occurrence le Pr Éric Fokam et Mme Tanara Renard-Truong Van Nga.

Des remerciements spéciaux sont également adressés aux membres de l'équipe BES-Net, qui ont apporté un soutien précieux: Ana Costiniu, Alice Cresswell, Yuko Kurauchi, Alexandra Postrigan et Juan Pablo Ramos Valadez.

Enfin, nos plus sincères remerciements vont au Gouvernement de la Côte d'Ivoire, qui a accepté d'accueillir le Trialogue Régional pour l'Afrique Centrale et de l'Ouest ainsi qu'au Bureau du PNUD en Côte d'Ivoire qui s'est engagé à faciliter l'organisation de l'événement.

La production de ce document et l'organisation du Trialogue sont possibles grâce au soutien financier du Ministère Fédéral Allemand de l'Environnement, de la Protection de la Nature, de la Sécurité Nucléaire et de la Protection des Consommateurs (BMUV).

Avec le soutien du:

Ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la Nature, de la Sûreté nucléaire et de la Protection des Consommateurs

en vertu d´une décision du Bundestag allemand

IKI INTERNATIONAL CLIMATE INITIATIVE

Table des matières

Déclarations des officiels 6

La parole aux participants 7

1. Introduction 10

2. Messages clés 13

3. Enjeux liés au contrôle des espèces exotiques envahissantes et la conservation durable de la faune et de la flore à l'échelle des pays et plan d'actions stratégiques 15

3.1 Bénin 16
3.1.1 Synthèse des enjeux et défis liés au contrôle des espèces exotiques envahissantes et la conservation durable de la faune et de la flore 16
3.1.2 Plan d'actions 18
3.1.3 Initiatives et actions réussies 20

3.2 Côte d'Ivoire 21
3.2.1 Synthèse des enjeux et défis liés au contrôle des espèces exotiques envahissantes et la conservation durable de la faune et de la flore 21
3.2.2 Plan d'actions 22
3.2.3 Initiatives et actions réussies 24

3.3 Gabon 25
3.3.1 Synthèse des enjeux et défis liés au contrôle des espèces exotiques envahissantes et la conservation durable de la faune et de la flore 25
3.3.2 Plan d'actions 26
3.3.3 Initiatives et actions réussies 27

3.4 République démocratique du Congo – RDC 28
3.4.1 Synthèse des enjeux et défis liés au contrôle des espèces exotiques envahissantes et la conservation durable de la faune et de la flore 28
3.4.2 Plan d'actions 29
3.4.3 Initiatives et actions réussies 30

3.5 Sénégal 31
3.5.1 Synthèse des enjeux et défis liés au contrôle des espèces exotiques envahissantes et la conservation durable de la faune et de la flore 31
3.5.2 Plan d'actions 32
3.5.3 Initiatives et actions réussies 34

3.6 Togo 35
3.6.1 Synthèse des enjeux et défis liés au contrôle des espèces exotiques envahissantes et la conservation durable de la faune et de la flore 35
3.6.2 Plan d'actions 36
3.6.3 Initiatives et actions réussies 40

4. Références Bibliographiques **41**

5. Annexes **43**

Annexe I. Liste des participants au Trialogue 43
Annexe II. Agenda du Trialogue 47
Annexe III. L'Arbre de la Vie, un outil de facilitation et de co-création utilisé pendant les sessions de groupe 48

Déclarations des officiels

«Les espèces exotiques envahissantes constituent en Côte d'Ivoire l'une des principales menaces pour la biodiversité. Les impacts négatifs sur l'économie et sur la santé humaine sont également largement documentés. Il y a un besoin urgent, au niveau de nos régions, de mutualiser nos efforts et de nous engager dans une approche collaborative pour la conservation de la biodiversité dans nos différents pays.

La Plateforme Intergouvernementale Scientifique et Politique sur la Biodiversité et les Services Écosystémiques (IPBES) joue un rôle essentiel dans ce processus, en synthétisant les connaissances et en les partageant pour éclairer les décisions politiques. En instaurant un dialogue productif et respectueux entre les communautés scientifiques, politiques et locales, ces évaluations scientifiques fournissent des solutions pour enrayer le déclin de la biodiversité, une crise qui touche les entreprises et le bien-être des populations.»

M. ASSAHORÉ KONAN JACQUES
Ministre,
Ministère de l'environnement, du développement durable et de la transition écologique (MINEDDTE)
Côte d'Ivoire

«L'Afrique est un trésor de biodiversité et de richesse culturelle. Nos écosystèmes uniques et nos espèces sauvages sont notre fierté. Cependant, nous faisons face à des défis globaux majeurs, notamment le changement climatique et la dégradation de la biodiversité, exacerbés par la croissance de notre population. Les espèces exotiques envahissantes sont l'un des principaux moteurs de la perte de biodiversité à l'échelle mondiale, avec des répercussions alarmantes sur la sécurité alimentaire. Il est impératif de relever ces défis pour garantir un avenir durable sans compromettre notre précieux patrimoine naturel.»

CAROL FLORE-SMERECZNIAK
Représentante Résidente,
PNUD Côte d'Ivoire

«L'Afrique centrale et occidentale se trouve à un carrefour critique, où la nécessité de préserver sa riche biodiversité doit être soigneusement équilibrée avec celle du développement économique et social de la région. La Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) souligne l'urgence d'une action transformative, en fournissant des preuves essentielles pour informer les efforts sur le terrain dans la lutte contre la perte de biodiversité. Cela est particulièrement crucial face à des défis tels que les espèces exotiques envahissantes, qui menacent les progrès vers le Cadre mondial pour la biodiversité (GBF) et les objectifs plus larges de l'Agenda 2030.

La vision de développement durable de cette région repose sur l'intégration des considérations de biodiversité à tous les niveaux — des initiatives locales aux cadres mondiaux. En favorisant une gouvernance inclusive et participative qui implique les communautés indigènes et les acteurs locaux, l'Afrique peut prendre la tête dans la promotion d'une économie qui fonctionne dans le respect des limites écologiques et qui satisfait les besoins humains

Des données scientifiques solides sur la nature sont essentielles pour aligner les efforts nationaux sur les stratégies mondiales. Cet alignement renforcera non seulement le leadership de l'Afrique en matière de développement durable, mais garantira également que les solutions fondées sur la nature ou les approches fondées sur les écosystèmes contribuent à des moyens de subsistance résilients, à l'action sur le climat et à la restauration écologique. Soutenu par les meilleures pratiques, une gouvernance innovante et des partenariats avec des organisations telles que le PNUD, cette approche fournit une feuille de route complète pour un avenir où la nature et le développement prospèrent ensemble, assurant ainsi la durabilité pour les générations à venir.»

Dr. David Obura
Président,
Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)

La parole aux participants

«L'expansion continue des espèces exotiques envahissantes constitue une menace importante pour les écosystèmes du monde entier, compromettant leur capacité à apporter des avantages essentiels aux populations humaines. Ce défi est particulièrement aigu pour les peuples autochtones et les communautés locales qui dépendent de ces écosystèmes pour leurs moyens de subsistance et leurs pratiques culturelles. Le récent trilogue pour l'Afrique centrale et de l'ouest a souligné le besoin urgent d'une approche unifiée pour résoudre ces problèmes systémiques. Résoudre ce problème nécessite un effort global concerté qui intègre la science, la pratique et la politique pour créer des solutions efficaces. En favorisant de solides collaborations dans ces domaines, nous pouvons mieux répondre aux complexités de la perte de biodiversité et à d'autres défis interconnectés, en particulier dans le contexte des stratégies de développement de divers pays. Une telle approche intégrée améliore non seulement notre compréhension et nos stratégies de réponse, mais assure également la gestion durable des ressources de notre planète, préservant ainsi le bien-être de tous, avec un accent particulier sur la protection des communautés les plus vulnérables touchées par les perturbations écologiques.»

DR. ERIC BERTRAND FOKAM
Professeur et Chef du Département de Biologie Animale et de Conservation, Faculté des Sciences,
Université de Buea
Cameroun
Panel d'Experts Multidisciplinaires de l'IPBES

«Le moment le plus marquant pour moi lors du Trialogue Régional pour l'Afrique Centrale et de l'Ouest a été les travaux en groupe par pays. J'ai réalisé que la problématique des espèces exotiques envahissantes (EEE) est commune à l'Afrique de l'Ouest et du Centre, et que les solutions doivent être collectives ou régionales. Le Trialogue a non seulement influencé ma façon de voir cette problématique, mais il m'a aussi rappelé l'importance des travaux de l'IPBES et des initiatives comme celle du BES-Net et le CABES. Ce genre d'événement, qui réunit experts de l'administration, chercheurs et experts privés, est essentiel pour faire avancer notre travail commun.»

PR KHADY DIOUF GOUDIABY
Chef du laboratoire de Biologie marine
IFAN Ch. A. Diop
Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Sénégal

«Je suis un acteur engagé dans la lutte contre la perte de biodiversité et le changement climatique, en collaborant étroitement avec des chercheurs. Chaque année, j'accueille des étudiants en thèse sur mon exploitation agricole pour qu'ils puissent mener des expérimentations. Les espèces envahissantes posent un défi majeur pour la production agricole, et je travaille avec un groupe de 150 femmes, dont l'approche scientifique et l'observation jouent un rôle primordial dans nos pratiques agricoles. Je suis également fier de collaborer avec la FAO pour encadrer 300 hectares de cacao biologique et promouvoir le cacao zéro-déforestation, répondant ainsi aux futures normes de l'Union européenne. J'ai été honoré d'accueillir les participants du Trialogue sur mon site pour partager notre expérience.»

AMBROISE N'KOH
Cacaoyer, pionnier de l'agroforesterie
Côte d'Ivoire

«Le manque de données disponibles en Afrique constitue un défi majeur pour le processus d'évaluation de la nature à l'échelle globale, mais ce Trialogue représente une opportunité pour renforcer l'engagement des experts francophones avec l'IPBES. En participant activement et en partageant nos recherches et connaissances, nous pouvons veiller à ce que les perspectives francophones soient mieux intégrées dans les évaluations internationales. Cela permettra de refléter plus fidèlement les spécificités du contexte africain et d'enrichir la compréhension globale des enjeux liés à la biodiversité et aux écosystèmes.»

JEAN BRUNO MIKISSA
Conseiller du Ministre de l'Environnement
École Nationale des Eaux et Forêts
Point Focal National IPBES
Gabon

«Le Trialogue Régional a été un moment clé pour renforcer la collaboration régionale face aux défis des espèces exotiques envahissantes. Les échanges en groupes par pays ont révélé que les solutions efficaces doivent être collectives et régionales. Ce Trialogue a non seulement enrichi ma compréhension des enjeux, mais il m'a aussi permis d'établir des contacts précieux pour des actions conjointes à l'avenir.»

LT-COL. FATA K. BALOUKOU
Chef de la police forestière
Direction des ressources forestières
Point Focal National IPBES
Togo

«Pour moi, les forêts sacrées du Bénin sont de véritables “bibliothèques vivantes” du passé, des sanctuaires du présent et les gardiens de l’avenir. Il est essentiel de préserver ces forêts, non seulement pour leurs avantages spirituels, écologiques et culturels, mais aussi pour leur rôle central dans notre identité. Je crois fermement que nous devons vivre en harmonie avec la nature, car elle retrace l’histoire de l’humanité. Je suis heureux qu’au Bénin, une loi permette aux communautés locales de continuer les rites qui protègent ces forêts. Pour établir des échanges fructueux entre chercheurs et détenteurs de savoirs locaux, il est crucial de lutter contre l’injustice sociale, d’encourager l’écoute et le dialogue intergénérationnel, tout en s’assurant que les intérêts des communautés ne sont jamais compromis.»

APPOLINAIRE ATAWÉ AKÔYI OUSSOU LIO
Président
Groupe de Recherche et d’Action pour le Bien-Etre au Bénin (GRABE-Bénin)
Bénin

«En République démocratique du Congo (RDC), des efforts importants ont été entrepris pour promouvoir la participation du pays aux processus de l’IPBES, notamment par la création d’une liste de diffusion d’informations pour les chercheurs et la mise en place de la plateforme nationale sur la biodiversité et les services écosystémiques, BioSE-RDC. Ceci a notamment permis à la RDC d’aligner quelques candidats sélectionnés pour participer aux travaux d’évaluation en cours à l’IPBES. Cependant, le manque de coordination entre les chercheurs de différents domaines et la difficulté à mobiliser des experts volontaires, en raison du manque de subventions, ont freiné les avancées de la plateforme.

Ce Trialogue, en partenariat avec BES-Net et le CABES, ainsi que l’atelier CABES prévu de se tenir à Lubumbashi (RDC) du 07 au 11 octobre 2024, représentent des opportunités clés pour renforcer l’engagement des chercheurs et des autres parties prenantes. Ces initiatives pourraient significativement accroître l’implication de la RDC dans les évaluations de l’IPBES, contribuant ainsi à une meilleure intégration des connaissances locales dans les processus globaux.»

DANIEL KIKUNI MUKUBI
Ministère de l’Environnement et Développement Durable
Point Focal National IPBES
République démocratique du Congo (RDC)

1. Introduction

Ce document d'actions présente les principaux points de discussion et les domaines d'actions prioritaires convenus par l'ensemble des participants du Trialogue Régional pour l'Afrique Centrale et de l'Ouest sur les solutions inclusives pour la gestion des espèces exotiques envahissantes et la conservation durable des espèces sauvages, organisé à Abidjan, en Côte d'Ivoire, du 11 au 13 juin 2024.

Organisé par le Réseau pour la biodiversité et les services écosystémiques (BES-Net), le Trialogue a réuni plus de 55 participants de six pays d'Afrique centrale et occidentale- Bénin, Côte d'Ivoire, Gabon, République démocratique du Congo (RDC), Sénégal et Togo- et des personnes ressources à l'intérieur et à l'extérieur de la région (Annexe I). L'événement visait à renforcer l'interface entre la science, la politique et la pratique, et à intégrer les résultats des rapports d'évaluation thématique de la Plateforme Intergouvernementale Scientifique et Politique sur la Biodiversité et les Services Écosystémiques (IPBES) dans les politiques nationales, la recherche et les processus de planification.

Cet événement de trois jours a été organisé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique (MINEDDTE) de Côte d'Ivoire, en collaboration avec l'IPBES et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), et avec le soutien financier du Ministère Fédéral Allemand de l'Environnement, de la Protection de la Nature, de la Sécurité Nucléaire et de la Protection des Consommateurs (BMUV).

Le premier jour, une série de discours ont été prononcés par les officiels lors de la cérémonie d'ouverture, dont le discours du président de l'IPBES sur l'importance des évaluations de l'IPBES pour la biodiversité et leur contribution aux objectifs du Cadre Mondial pour la Biodiversité (GBF) et de l'Agenda 2030.
La série de discours a été suivi d'une session thématique sur les espèces exotiques envahissantes.

Dans l'après-midi, les participants ont visité deux sites de terrain (Azaguié et Banco) pour s'immerger dans la réalité des écosystèmes ivoiriens et obtenir un aperçu direct des efforts et des pratiques locales pour la conservation de la biodiversité. Ces visites avaient pour but pour les participants de réfléchir à la façon dont ces initiatives peuvent être mise à l'échelle ou adaptées dans d'autres contextes.

Trialogue BES-Net

Le Trialogue est une méthodologie de dialogue en face à face et de renforcement des capacités promue par BES-Net qui renforce la culture du dialogue entre les trois différentes communautés que sont la politique, la science et la pratique pour l'utilisation durable de la biodiversité et des services écosystémiques (BES).

Les Trialogues BES-Net rassemblent des scientifiques universitaires, des décideurs politiques et des praticiens ayant des connaissances locales et autochtones et des intérêts similaires en matière de BES dans un espace de dialogue accueillant et constructif.

Les interactions tripartites aident les participants à explorer et à reconnaître les points de vue divergents en matière de connaissances, à améliorer la compréhension interculturelle et à explorer conjointement les domaines de coordination interinstitutionnelle. Cela conduit à l'élaboration conjointe d'un programme d'action commun.

Le deuxième jour, en utilisant la méthodologie de l'arbre de vie (annexe III), les participants ont été répartis en groupes de pays pour travailler sur l'identification des connaissances fondamentales (racines), les cadres stratégiques (tronc), la conception d'étapes réalisables (branches), les rôles des parties prenantes (feuilles) et la conception d'actions concrètes (fruits) pour la conservation de la biodiversité. Une session de discussion sur le renforcement des connaissances indigènes et locales pour la conservation de la biodiversité, la présentation de solutions innovantes par les jeunes pour la conservation a été organisée pour encourager des discussions ouvertes et participatives. Pendant la pause, un café du monde a permis aux participants de réfléchir sur 2 sujets importants : (i) les ingrédients clés d'une interaction fructueuse et respectueuse entre la science et la pratique, (ii) comment relever le défi de l'oralité dans la mobilisation des connaissances.

Le troisième jour, les groupes de travail nationaux ont élaboré les plans d'action par pays (tableau 1-6) en réponse aux évaluations de l'IPBES sur les espèces exotiques envahissantes et l'utilisation durable des espèces sauvages. Une session de présentation des plans d'action par pays à tous les participants au trialogue a été faite. Un panel de clôture a permis d'échanger avec des praticiens du Sénégal et du Bénin sur leurs expériences pour la gestion des espèces exotiques envahissantes, et sur le programme CABES et ses partenaires. La session d'évaluation du Trialogue et les mots de clôture du point focal IPBES en Côte d'Ivoire, ont meublé la cérémonie de clôture du trialogue.
Au cours des trois jours de programme intensif à Abidjan, le Trialogue a pleinement atteint ses objectifs:

- **Contextualiser les connaissances:** aborder les questions des espèces exotiques envahissantes, de l'utilisation durable des espèces sauvages et de leurs implications pour la sécurité alimentaire, le bien-être humain et les écosystèmes dans les pays cibles.

- **Analyser le défi dans le contexte du** Cadre mondial de la biodiversité: Examiner les questions relatives aux espèces exotiques envahissantes et à l'utilisation durable des espèces sauvages, en tenant compte des engagements pris par les pays dans le Cadre mondial de la biodiversité.

- **Mettre en lumière les points forts:** Reconnaître et célébrer les initiatives et les actions réussies dans les pays africains qui contribuent de manière positive à relever les défis identifiés.

- **Cocréer des solutions au niveau national en s'appuyant sur les connaissances les plus récentes:** Formuler en collaboration des plans d'action spécifiques à chaque pays pour relever les défis de la biodiversité et des services écosystémiques, en s'inspirant des évaluations de l'IPBES pour un maximum de pertinence et d'efficacité.

Ce document d'actions s'appuie sur le document de référence qui a été préparé en amont du Trialogue Régional pour l'Afrique Centrale et de l'Ouest par le biais d'une analyse documentaire approfondie et d'une série d'entretiens semi-structurés avec les principales parties prenantes de la communauté scientifique, politique et pratique dans les régions. Le document de base adapte et aligne les résultats de l'évaluation thématique de l'IPBES et les messages clés sur les contextes régionaux/nationaux spécifiques, et compile les preuves disponibles sur les questions liées au contrôle des espèces exotiques envahissantes et à la conservation durable des espèces sauvages, ainsi que les principaux facteurs affectant les espèces exotiques envahissantes, les lacunes et les opportunités politiques.

Le document d'actions a été élaboré en collaboration avec tous les membres du trialogue qui ont eu l'occasion d'examiner la description du statut des espèces exotiques envahissantes et de la conservation durable des espèces sauvages dans leur pays et d'identifier conjointement les actions importantes nécessaires pour le contrôle des espèces exotiques envahissantes et l'élaboration d'une politique et de changements dans les pratiques de gestion. Les actions stratégiques nationales et régionales pour le contrôle des espèces exotiques envahissantes et l'utilisation durable des espèces sauvages, présentées dans les tableaux 1 à 6, ont été rédigées par les participants au Trialogue et révisées en ligne au sein de leurs organisations à leur retour dans leurs pays respectifs. Ces plans d'action devraient servir de feuille de route pour la collaboration nationale et régionale.

2. Messages clés

Les messages clés présentés ici sont les principales conclusions d'un travail de contextualisation des rapports de l'IPBES sur les espèces exotiques envahissantes et l'utilisation durable des espèces sauvages, pour le contexte des régions d'Afrique centrale et de l'Ouest. Ce travail de contextualisation inclut une synthèse de ces deux rapports IPBES, de la documentation spécifique sur les politiques et stratégies des différents pays cibles et une synthèse de la consultation d'experts d'IPBES, de chercheurs et de praticiens clés pour chacun des 6 pays cibles du Trialogue.

Pourquoi s'intéresser aux espèces exotiques envahissantes ? Pourquoi les enjeux liés aux espèces exotiques envahissantes sont importants en Afrique centrale et de l'Ouest ?

- Les données scientifiques révèlent que les espèces exotiques envahissantes (EEE) sont une menace pour la biodiversité. Elles ont contribué, seules ou en combinaison avec d'autres facteurs, à 60% des extinctions d'espèces recensées à l'échelle mondiale(IPBES, 2023). Ce constat est avéré pour l'Afrique de l'Ouest dont les forêts guinéennes font partie des hotspots pour la biodiversité et également pour l'Afrique centrale qui abrite le bassin du Congo, la 2nde plus vaste forêt tropicale du monde(PFBC, 2006).

- Les espèces exotiques envahissantes affectent les moyens de subsistance, la sécurité de l'eau et de l'alimentation, les économies et la santé humaine. En somme les espèces exotiques envahissantes affectent négativement la qualité de vie des populations et leurs impacts sont en majorité négatifs(IPBES, 2023). L'impact économique de 16 espèces d'insectes et d'acariens exotiques envahissants, affectant toutes les catégories de cultures vivrières, réduisant les rendements et entraînant des pertes économiques a été estimé à plus de 1 milliard de dollars par an dans toute l'Afrique(Sileshi et al., 2019)

Pourquoi la conservation des espèces sauvages est-elle importante pour la région d'Afrique centrale et de l'Ouest ?

- Les conclusions de l'évaluation de l'IPBES relative à la dépendance entre l'utilisation durable des espèces sauvages, le bien-être humain et la conservation de la biodiversité(IPBES, 2022), sont aussi pertinentes pour les pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale. En effet, des milliards de personnes dans le monde y compris dans ces régions dépendent des espèces sauvages à des fins diverses, en particulier les peuples autochtones et les communautés locales.

- Le constat sur les tendances en termes d'utilisation durable ou non, n'est pas très différencié pour l'ensemble des deux régions. En effet, les pratiques concernant les espèces sauvages sont en général non régulés, et cela prévaut pour l'ensemble des régions, l'Afrique centrale et de l'Ouest inclus. Les enjeux en termes de pratiques pour l'utilisation durable des espèces sauvages pour les pays d'Afrique de l'Ouest et centrale, pourraient concernés les secteurs de la pêche, de l'exploitation forestière et de la chasse. La pêche non durable avec l'effondrement de certains stocks côtiers, l'exploitation illégale de certaines ressources de bois dans le bassin du Congo ainsi que dans les forêts guinéennes d'Afrique occidentale, et des enjeux plus régionaux qu'internationaux liés à la chasse.

Quels sont les défis liés à la lutte contre la prolifération des espèces exotiques envahissantes et à la conservation durable des espèces sauvages dans la région?

- Les espèces exotiques envahissantes, poussées par le commerce mondial, le transport et les voyages, continuent d'étendre leur répartition géographique. Cela constitue une menace importante pour les espèces sauvages, les écosystèmes locaux, la santé humaine et le bien-être socio-économique(IPBES, 2023). La mondialisation du commerce a pour effet d'intensifier les échanges d'une région à l'autre, donc d'accroître les impacts des espèces exotiques envahissantes sur les espèces indigènes et par conséquent d'impacter certains usages de populations locales(IPBES, 2023).

- Les stratégies pour le contrôle des espèces exotiques envahissantes sont pour l'heure très peu adaptées aux enjeux, en Afrique. Environ 87% des pays en Afrique ont inscrit les espèces exotiques envahissantes comme une menace nationale, cependant un nombre très limité ont des stratégies proactives. Par exemple, seuls 16,7 % des pays disposent de procédures adéquates de contrôle aux frontières, tandis que plus de 66,7 % n'ont pas de stratégie globale de gestion des espèces exotiques envahissantes(Sileshi et al., 2019)

- Les preuves scientifiques pour le suivi des espèces sauvages et leur surexploitation sont souvent limitées et les savoirs autochtones et locaux sont sous-utilisés et sous-évaluées(IPBES, 2022).

Que savons-nous des options viables pour adresser ces questions ? Quelles sont les options les plus pertinentes pour le contexte régional?

- L'évaluation de l'IPBES sur les espèces exotiques envahissantes atteste que ces dernières et leurs effets négatifs peuvent être évités et atténués par une gestion efficace(IPBES, 2023). La prévention des introductions d'espèces exotiques envahissantes est l'option de gestion la plus rentable. La préparation, la détection précoce et la réaction rapide sont efficaces pour réduire les taux d'établissement des espèces exotiques envahissantes.

- L'évaluation de l'IPBES sur l'utilisation durable des espèces sauvages établit qu'en terme d'options de réponse les plus pertinentes pour les régions d'Afrique centrale et de l'Ouest, les actions en parallèle sont à privilégier aux solutions uniques. Les instruments et outils politiques devraient cependant être adaptés aux contextes sociaux et écologiques de l'utilisation des espèces sauvages en soutenant la justice, les droits et l'équité, pour plus d'efficacité(IPBES, 2022).

Comment différents systèmes de connaissances et diverses communautés contribuent à trouver des solutions à ces deux défis?

- Malgré les nombreux défis dans la région, des lueurs d'espoir, qui sont des cas locaux de bonnes pratiques existent dans la lutte contre les espèces exotiques envahissantes et l'exploitation durable des espèces sauvages(IPBES, 2022, 2023). Ont été recensés entre autres le système traditionnel d'aquaculture Whedo dans le sud du Bénin, comme cas de mobilisation de savoir et pratique traditionnelle pour une pêche durable, le système traditionnel de gestion des ressources naturelles, le Kimbilitiki en République Démocratique du Congo comme cas de pratiques durables pour protéger la biodiversité et les services écosystémiques.

3. Enjeux liés au contrôle des espèces exotiques envahissantes et la conservation durable de la faune et de la flore à l'échelle des pays et plan d'actions stratégiques

En lien avec les principaux objectifs du Trialogue qui étaient (i) la contextualisation des connaissances, (ii) l'analyse des défis, (iii) la mise en lumière des points forts, (iv) la cocréation de solutions inclusives, la présente section traite les questions suivantes pour chaque pays cible du Trialogue: Quels sont les défis du contrôle des espèces exotiques envahissantes et la conservation durable de la faune et de la flore à l'échelle des pays ? Quelles solutions inclusives pour relever les défis ? Quelles sont les initiatives et actions réussies à l'échelle des pays qui contribuent de manière positive à relever les défis identifiés ?

Les informations sur les enjeux et les initiatives et actions locales réussies proviennent de la consultation de différents types d'acteurs pour chacun des pays (scientifiques, politiques, praticiens), la recherche de la documentation (publications scientifiques, document de politiques, etc.) sur les espèces exotiques envahissantes et la conservation durable de la faune et de la faune, et la consultation de synthèse spécifique sur les savoirs indigènes et locaux. Le document d'action reprend ici une synthèse de ces principaux enjeux et initiatives réussies. Voir le document de référence du Trialogue pour plus de détails.

Les solutions inclusives représentent un des résultats majeurs du Trialogue et sont présentées sous forme de plan d'actions pour chacun des pays. En effet, au cours du Trialogue, les participants ont mené une série de travaux de groupe afin d'identifier et de convenir collectivement des actions stratégiques et adaptées au contexte de leurs différents pays pour relever les défis liés au contrôle des espèces exotiques envahissantes et à la gestion durable des espèces sauvages (tableaux 1 à 6).

3.1 Bénin

3.1.1 Synthèse des enjeux et défis liés au contrôle des espèces exotiques envahissantes et la conservation durable de la faune et de la flore

Eichhornia crassipes

Les espèces exotiques envahissantes sont considérées comme l'une des causes les plus importantes de la perte de la biodiversité au Bénin(République du Benin, 2016). Parmi les principales espèces envahissantes au Bénin on retrouve: ***Eichhornia crassipes*** communément appelée « jacinthe d'eau » dans les zones humides du sud Bénin ; ***Chromolaena odorata*** dans la partie guinéenne et soudano-guinéenne ; ***Imperata cylindrica*** et ***striga sp*** dans la zone soudano-guinéenne et soudanienne et ***Hyptis suaveolens*** sur toute l'étendue du territoire. Les enjeux inhérents aux espèces exotiques envahissantes au Bénin sont importants et diversifiés. Les invasions engendrent autant des dommages environnementaux, que socio-économiques. L'invasion de jacinthe d'eau (***Eichhornia crassipes***) est l'une des problématiques liées aux plantes exotiques envahissantes les plus importantes au Bénin. L'invasion de l'ivraie Siam (***Chromolaena odorata***) est une menace pour l'agriculture, l'élevage et la biodiversité au Bénin(Fandohan et al., 2015; Yehouenou A., 1993). La menace que représente le ***Mesosphaerum suaveolens*** (L.) ***Kuntze, Lamiaceae***, pour les activités agricoles et pastorales ainsi que pour la biodiversité indigène au Bénin(Aikpon et al., 2021) est également documentée. Les menaces de certaines espèces exotiques envahissantes sur la biodiversité et les risques sur le développement de l'écotourisme au Bénin, ont été mise en lumière.

Au Bénin, la biodiversité forestière est capitale pour les ménages tant ruraux qu'urbains, vu que des communautés entières sont dépendantes des forêts et de leurs produits pour leurs besoins (denrées alimentaires, médicaments, bois de feu, matériaux de construction, etc.)(République du Benin, 2016). La pêche fait vivre plus de 300.000 personnes (hommes et femmes) et les poissons fournissent environ 50% des ressources en protéines animales du pays(République du Benin, 2016). Les différents types d'écosystèmes et partant la biodiversité continue de se dégrader au Bénin, du fait de pratiques non durables notamment la coupe non contrôlée de bois, les feux de brousse incontrôlés, la destruction des frayères naturelles (coupe des mangroves pour bois de cuisson domestique et production artisanale du sel), l'utilisation de filets de pêche à maille non réglementée, etc(République du Benin, 2016).

Le Bénin est doté de nombreux textes réglementaires qui représentent des cadres propices pour le contrôle des espèces exotiques envahissantes et l'utilisation durable des espèces sauvages. A la pratique, l'opérationnalité de ces stratégies nationales reste limitée. Une des raisons serait non seulement la pluralité des institutions en charge de l'environnement et la faible synergie d'actions entre ces institutions. La faible synergie d'actions entre la sphère politique et la recherche scientifique expliquerait également cette faible opérationnalité des actions sur le terrain.

- Les défis pour l'opérationnalisation de solution inclusive et efficiente sont divers:
- La disposition d'un état des lieux sur les différentes espèces exotiques envahissantes, ainsi que des évidences sur leurs impacts socio-économiques effectifs ou potentiels.
- L'identification de sites stratégiques, avec des écosystèmes naturels, refuge d'une grande diversité à haut risque d'invasion, qui est inexistante.
- La priorisation de la lutte biologique qui est la solution à long terme, la moins coûteuse et la plus respectueuse de l'environnement.
- L'implication limitée des populations qui sont au contact de ces espèces sauvages et/ou espèces exotiques envahissantes dans la prise de décision, dans l'élaboration des stratégies et leur mise en œuvre
- La régionalisation des stratégies, vu que les enjeux sont extraterritoriaux.

3.1.2 Plan d'actions

Les actions stratégiques retenues comme prioritaires de façon concertée par les acteurs présents au Trialogue, sont présentées dans le plan d'actions définit dans le TABLEAU 1.

TABLEAU 1: Plan d'actions national pour le contrôle des espèces exotiques envahissantes et l'utilisation durable des espèces sauvages au Bénin

Ambition	Stratégie	Action	Régional /National	Organisation Responsable	Organisation Partenaires	Echéance
Promouvoir les connaissances et pratiques de lutte contre les EEE	**Elaborer un document de capitalisation des connaissances et pratiques de lutte contre les EEE**	Réaliser une étude de référence sur les connaissances et pratiques de lutte contre les EEE Organiser un atelier de validation des résultats de l'étude Réaliser des fiches techniques sur la lutte contre les EEE	National	Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en charge du Développement Durable (MCVT)/ Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasse (DGFC)	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), ONGs, Universités, Centre de Recherche, Tradipraticiens communautaires, Partenaires Techniques et Financiers (PTF) communautaires, Partenaires Techniques et Financiers (PTF)	2026
	Elaborer une stratégie nationale de lutte contre les EEE	Recruter un consultant pour élaborer de la stratégie nationale Organiser un atelier de validation vulgariser La stratégie nationale -mettre en œuvre de la stratégie	National	MCVT/DGFC	MAEP DGFC ONGs Universités Communautés locales PTF les centres de recherche	2027

Promouvoir l'utilisation durable des espèces sauvages floristiques	**Développer un modèle économique autour de la gestion des espèces sauvages floristiques**	Réaliser une étude sur la priorisation d'espèces sauvages à valeurs économiques importantes pour les communautés. Développer des chaines de valeurs autours des espèces prioritaires. Renforcer les capacités des acteurs sur la valorisation économique des espèces sauvages	National	MCVT / Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasses. (DGEFC)	ONGs Universités, Centre de Recherche, Tradipraticiens communautaires, Partenaires Techniques et Financiers (PTF)	2026
	Restaurer les écosystèmes dégradés	Reboiser avec des essences autochtones. Renforcer la sécurisation des espaces	National	MCVT/DGEFC	ONGS UNIVERSITES CENTRE DE RECHERCHE COMMUNAUTES PTF	2027

3.1.3 Initiatives et actions réussies

Les bonnes pratiques pour le contrôle des espèces exotiques envahissantes et la gestion durable des ressources naturelles proviennent pour l'essentiel d'initiatives privées et/ou des projets spécifiques et non d'envergure nationale.

Encadré 1: Valorisation économique de la jacinthe d'eau par l'ONG JEVEV au Bénin- Cas d'adaptation inclusif aux espèces aquatiques envahissantes

L'implication d'acteurs non étatiques au Bénin pour la lutte contre les espèces exotiques envahissantes au Bénin est un cas intéressant à documenter.

L'ONG Jeunesse et Emplois Verts pour une Economie Verte (JEVEV) a entrepris de lutter contre la Jacinthe d'eau au Bénin. Cette ONG contribue à stopper l'invasion de l'espèce par le développement d'actions de ramassage par les populations riveraines.

L'ONG JEVEV a également mis en place une filière économique de valorisation durable des jacinthes à travers le compostage en aérobiose. Ce compost est bénéfique pour l'agriculture locale (l'horticulture et le maraichage) et permet de générer des revenus pour les populations impliquées.

Les activités de l'ONG JEVEV engendrent donc des co-bénéfices à la fois environnementaux par le contrôle de l'invasion de cette espèce exotique envahissante, et économiques, vu que la Jacinthe d'eau devient une ressource pour l'agriculture locale.

Un des défis pour cette ONG demeure la capacité de prélèvement par rapport à la ressource disponible. Il faudrait donc pouvoir renforcer les actions de cette ONG pour une action plus efficace.

3.2 Côte d'Ivoire

3.2.1 Synthèse des enjeux et défis liés au contrôle des espèces exotiques envahissantes et la conservation durable de la faune et de la flore

Un inventaire préliminaire des plantes envahissantes en Côte d'Ivoire a publié une liste de 30 espèces de plantes dont 24 terrestres et 6 aquatiques(Neuba et al., 2014). Il ressort de cette étude que ***Eicchornia crassipes*** et ***Chromolaena odorata*** sont les plantes exotiques envahissantes les plus nocives de la flore ivoirienne.

Chromolaena odorata

Des mollusques gastéropodes, des insectes diptères hématophages et des odonates sont également suspectés d'envahissement dans les différents écosystèmes en Côte d'Ivoire(République de Côte d'Ivoire, 2016). On peut relever les travaux sur ***l'Indoplanorbis exustus*** (Deshayes), un mollusque invasif d'eau douce(Bony et al., 2013), la tique exotique ***Rhipicephalus microplus*** (Canestrini) (Kanh et al., 2023) sur les espèces de fourmis exotiques et envahissantes en Côte d'Ivoire(Kouakou et al., 2024).

Les espèces exotiques envahissantes représentent un enjeu pour les agriculteurs et également pour la perte de la biodiversité en Côte d'Ivoire.

En ce qui concerne l'utilisation d'espèces biologiques, il ressort qu'en Côte d'Ivoire, environ 60 essences forestières sont exploitées à des fins commerciales ou de service, environ 1.500 plantes médicinales sont répertoriées ou recensées, 120 taxons de plantes alimentaires de cueillette ont été dénombrées, et 367 espèces servant dans divers autres domaines d'activités traditionnelles (constructions des habitats traditionnels, artisanat, bois de chauffe etc.) ont été identifiés(République de Côte d'Ivoire, 2016). En termes de pratique non durable, le braconnage, la surpêche et l'exploitation forestière incontrôlée sont les trois composantes de la surexploitation généralisée des ressources biologiques en Côte d'Ivoire(République de Côte d'Ivoire, 2016).

En termes de nitiatives nationales, la stratégie nationale de conservation et d'utilisation durable de la diversité biologique de la Côte d'Ivoire, intègre des actions sur le contrôle des végétaux envahissants en top priorité dans le cadre de la lutte contre la destruction des ressources aquatiques vivantes. En termes de dispositif, une sous-direction de la Gestion des Sites Pollués et la Lutte contre les Végétaux Aquatiques Envahissants existe. En ce qui concerne le contrôle de la circulation des espèces exotiques envahissantes, un dispositif de contrôle, au niveau des frontières existe. Des demandes d'autorisation pour la circulation des espèces dans le cadre de l'APA, Accès et Partage des ressources génétiques sont exigés. Des listes d'espèces interdites d'importation au niveau de la Côte d'Ivoire existent également ainsi que des listes de quarantaine. Au-delà de la réglementation, l'opérationnalisation de ces dispositifs ne peut pas être attestée.

En ce qui concerne, l'utilisation durable des espèces sauvages, la stratégie nationale a retenu comme orientation stratégique 4, la valorisation et l'utilisation durable de la diversité biologique qui se décline en 8 objectifs couvrant de façon pertinente tous les aspects d'intérêt sur cette

problématique. L'évaluation du niveau de mise en œuvre de cette stratégie et des défis rencontrés pourrait servir de base afin d'une meilleure opérationnalisation.

- Les défis pour mettre en œuvre les actions d'envergure nationale pour le contrôle des espèces exotiques envahissantes et l'utilisation durable des espèces sauvages sont nombreux :
- Au niveau national, la biodiversité n'est pas encore une priorité. L'existence de plus d'évidences sur les enjeux économiques peuvent créer plus d'engagement
- L'absence de scénarios d'impact dans les évaluations du type de l'IPBES pour pouvoir communiquer et impulser le changement transformationnel.
- La faible synergie entre les scientifiques, les politiques et les praticiens comme préconisé par l'IPBES
- La problématique du financement pour des programme d'envergure nationale.

3.2.2 Plan d'actions

Les actions stratégiques retenues comme prioritaires de façon concertée par les acteurs présents au Trialogue, sont présentées dans le plan d'actions définit dans le TABLEAU 2.

TABLEAU 2: Plan d'actions national pour le contrôle des espèces exotiques envahissantes et l'utilisation durable des espèces sauvages en Côte d'Ivoire

Ambition	Stratégie	Action	Régional /National	Organisation Responsable	Organisation Partenaires	Echéance
D'ici 2030; gérer durablement des espèces exotiques envahissantes	**Renforcer les cadres juridiques et institutionnels**	Renforcer le cadre juridique	National	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et de la Transition Écologique (MINE DDTE)		FIN 2025
		Mettre en place un mécanisme surveillance et de contrôle/certification	National	- MINE DDTE		FIN 2028
		Mettre en place une plateforme de coordination des acteurs	National	- MINE DDTE		2025
		Prise en compte des perceptions des populations sur les EEE	National		MINE DDTE	2025
	Renforcer les connaissances et le développement des capacités	Renforcement et développement des capacités sur les EEEs	National	- MINE DDTE -Scientifiques		2025

		Faire l'inventaire et la dynamique des EEE	National	- Institut d'Écologie et de Surveillance des Ressources (IESR) -ONGs - Communautés locales		FIN 2026
		Identifier les EEE nécessitant des sources prioritaires de contrôle	National	-Les Gestionnaires -Les Scientifiques -Ministères techniques - Communautés locales -Les collectivités		FIN 2027
		Identifier et promouvoir les méthodes de lutte	National		-Scientifiques	2028
	Promouvoir la collaboration, l'éducation et la sensibilisation	Développer la collaboration et le partenariat pour la gestion durable des EEE	National		- MINE DDTE	2025
		Eduquer et sensibiliser aux bonnes pratiques des EEE	National		MINE DDTE	2027
	Restauration écologique et gestion	Restaurer les écosystèmes envahis par les EEE	National		MINE DDTE	2029

3.2.3 Initiatives et actions réussies

Encadré 2 : Quelques initiatives existantes pour la gestion des espèces exotiques envahissantes en Côte d'Ivoire

En Côte d'Ivoire, des travaux concernant la lutte contre les plantes exotiques envahissantes ont été menés.

Gestion par la lutte chimique à base de chlorure de sodium contre Salvinia molesta Mitchell et Pistia stratiotes L.(Egnankou et al., 2016)

Mise en place d'une liste d'espèces végétales résilientes à l'invasion de Lantana camara dans les cocoteraies du Sud-Est de la Côte d'Ivoire(Pagny et al., 2022).

Mise en place d'une liste d'espèces végétales indicatrices des ecosystèmes envahis par Chromolaena odorata (L.) King & Robinson dans le parc national d'Azagny (Côte d'Ivoire) (Gnanazan et al., 2023)

Gestion par la lutte mécanique contre Hopea odorata Roxb. (Dipterocarpaceae), une espèce exotique envahissante du Parc National du Banco en Côte d'Ivoire(Djan et al., 2023).

En termes de bonnes pratiques locales, il existe des initiatives qui associent la culture du cacao, l'une des principales activités génératrices de revenus pour les communautés et de devises pour le pays, à l'utilisation durable de la diversité biologique, comme les participants ont pu le constater lors de la visite du site à Azaguié.

3.3 Gabon

3.3.1 Synthèse des enjeux et défis liés au contrôle des espèces exotiques envahissantes et la conservation durable de la faune et de la flore

Wasmannia auropunctata

Le Gabon compte 16 espèces potentiellement espèces exotiques envahissantes dont 6 figurent parmi les 100 pires espèces exotiques envahissantes du monde, ce qui nécessite une surveillance étroite.

Les études existantes ont montré que la petite fourmi de feu (***Wasmannia auropunctata***), s'est répandue au Gabon par de multiples voies, y compris le transport le long des rivières (Walker, 2006), par les opérations d'exploitation forestière (Walsh et al., 2004), les activités d'extraction pétrolière (Mikheyev et al., 2008), les projets de construction, et le mouvement des marchandises et des plantes (Wetterer & Porter, 2003).
La petite fourmi de feu, constitue une menace importante pour la biodiversité, les écosystèmes et les communautés.

Dans le cas de l'arowana africain (***Heterotis niloticus***), il a été observé que cette espèce mange du tilapia, qui est la plus grande ressource halieutique de la province Moyen-Ogooué, ce qui entraîne une pénurie de tilapia sur le marché, et donc une augmentation de la pression de chasse due à l'augmentation des prix du tilapia. Une autre espèce préoccupante est la jacinthe d'eau E. crassipes qui doit être surveillée car elle a été signalée comme posant des risques d'étouffement des voies d'eau (Villamagna & Murphy, 2010).

En termes d'utilisation durable de la faune, les populations d'éléphants de forêt d'Afrique ont considérablement diminué, avec une perte de 80 % au Gabon en 10 ans. Les principaux facteurs sont le braconnage pour l'ivoire et la perte d'habitat due à l'activité humaine comme l'agriculture et le développement. Cette situation est à l'origine d'une augmentation des conflits entre l'homme et l'éléphant.

Les défis mis en évidence concernant les espèces exotiques envahissantes et l'utilisation non durable des espèces sauvages au Gabon sont multiples ;

- Le manque de recherche solide et de documentation publiée sur les espèces exotiques envahissantes entrave la capacité à évaluer correctement leurs impacts et rend difficile l'élaboration de stratégies de contrôle efficaces par les décideurs politiques.

- Le manque de sensibilisation du public sur les impacts des espèces exotiques envahissantes, aggravé par des efforts insuffisants pour impliquer le public dans cette importante question environnementale,

- L'absence de réglementation spécifique sur les espèces exotiques envahissantes

- L'absence de ressources financières suffisantes est un obstacle majeur à la recherche, au suivi et à la mise en œuvre de mesures efficaces de contrôle des espèces exotiques envahissantes et d'utilisation durable de la faune.

- Le manque d'expertise technique spécialisée et de capacité à identifier, surveiller et gérer correctement les espèces exotiques envahissantes et l'utilisation durable des espèces sauvages.

- Les conflits entre les éléphants et les humains (c'est-à-dire que l'on trouve un éléphant tous les 2 km2) posent des problèmes importants pour l'utilisation durable de la faune et de la flore et nécessitent une planification minutieuse et des stratégies d'atténuation.

- En outre, les communautés rurales éprouvent des difficultés à faire valoir leurs droits légaux sur les terres et les ressources en raison de l'absence de titres fonciers officiels et de cartes appropriées.

- À l'avenir, l'utilisation durable des espèces sauvages sera probablement confrontée aux défis posés par le changement climatique, la demande humaine croissante pour les espèces sauvages et les avancées technologiques.

3.3.2 Plan d'actions

Les actions stratégiques retenues comme prioritaires de façon concertée par les acteurs présents au Trialogue, sont présentées dans le plan d'actions définit dans le TABLEAU 3.

TABLEAU 3: Plan d'actions national pour le contrôle des espèces exotiques envahissantes et l'utilisation durable des espèces sauvages au Gabon

Ambition	Stratégie	Action	Regional /National	Organisation Responsable	Organisation Partenaires	Echéance
Accroitre les connaissances sur les espèces sauvages et EEE	**Intensification des inventaires sur des espèces sauvages et EEE**	-Inventaire des différents groupes taxonomiques -formation des taxonomistes et para taxonomistes -Impliquer les communautés autochtones et locales	National	Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CENAREST) et Universités	Institut de Recherches en Écologie Tropicale (IRET) Institut de Recherche Agronomique et Forestière (IRAF) Herbier National du Gabon (HNG)	

Elaborer un cadre juridique et règlementaire sur les EEE	**Prise en compte des EEE dans la révision des NBSAP**	Prise en compte de la cible 6 du cadre global dans NBSAP -Diminution du braconnage et de l'exploitation illégal	National	Ministère des Eaux, des Forêts, de la Mer, de l'Environnement (MEF)	Direction Générale de l'Environnement (DGE)	1 mois
Mise en place de la plateforme national science-politique	**Recensement des acteurs**	Réunion nationale des acteurs	National	Ministère environnement et recherche	-ONG -Privés -Parties prenantes	2 mois
Elaboration d'UN programme régional sur EEE	**Identifier EEE impactant la région**	Collaboration entre pays	Regional	Scientifiques	ONG-Praticienne Centres de recherche	3 mois
Les menaces des EEE sur biodiversité sont contrôlées -Réduction des impacts sur la biodiversité	**Mesures d'adaptation et de mitigation**	-Identification des sites impactés -Préventions des nouvelles invasions (contrôle) -Education environnemental -Sensibilisation carnaval	National	Ministères ONG Scientifiques		3 ans

3.3.3 Initiatives et actions réussies

Encadré 3: Le gouvernement a établi un réseau de parcs nationaux pour sauvegarder la biodiversité et les écosystèmes du Gabon

Pour sauvegarder la biodiversité et les écosystèmes du Gabon avec toutes leurs valeurs intrinsèques, ainsi que les services écologiques, économiques et socioculturels qu'ils fournissent aux populations, le gouvernement a créé un réseau de 13 parcs nationaux en 2008. Ceux-ci sont complétés par deux sites du patrimoine mondial de l'UNESCO (WHS)18 (ainsi que 7 sites sur la liste indicative WHS19), une réserve de l'Homme et de la biosphère (MAB) et 9 sites de zones humides d'importance mondiale (sites Ramsar). Dans plusieurs cas, les zones protégées susmentionnées constituent des désignations qui se chevauchent pour une même zone géographique, y compris les parcs nationaux, les réserves naturelles et les sites Ramsar.

3.4 République démocratique du Congo – RDC

3.4.1 Synthèse des enjeux et défis liés au contrôle des espèces exotiques envahissantes et la conservation durable de la faune et de la flore

Sericostachys scandens

En RDC, les espèces exotiques envahissantes constituent une menace majeure pour la biodiversité, comme en témoigne la liane ***Sericostachys scandens*** dans le parc national de Kahuzi Biega. Cette espèce affecte la photosynthèse des arbres les détruisant. Elle provoque la déforestation, empêche les oiseaux de nicher et perturbe les habitats des singes, d'autres espèces et des éléphants.

La jacinthe d'eau constitue une autre menace pour la biodiversité. Elle réduit les nutriments aquatiques, supplante les plantes aquatiques indigènes, entrave la navigation, empêche la pénétration de la lumière du soleil et perturbe les frayères (Rands et al., 2010; Vilà et al., 2011). En outre, le tournesol mexicain (***Tithonia diversifolia***) est considéré comme problématique dans certaines zones agricoles et naturelles de la RDC, car il supplante et déplace les espèces végétales indigènes, entraîne une perte de fertilité des sols, ce qui conduit à une faible production agricole et à l'insécurité alimentaire.

Les espèces exotiques envahissantes, les activités anthropiques non réglementées, la surexploitation des ressources naturelles, le changement climatique, la pollution, la guerre et l'insécurité, le braconnage, la gouvernance inadéquate de l'utilisation des ressources, le commerce transfrontalier des espèces sauvages, constituent des menaces importantes pour la biodiversité et la conservation durable des espèces sauvages.

Les principaux défis liés à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes et à l'utilisation durable de la faune sauvage en RDC sont les suivants:

- Le manque de sensibilisation des communautés, des universités et des ministères aux impacts des espèces exotiques envahissantes constitue un obstacle important à une gestion et une prévention efficace- L'insuffisance de l'expertise technique, de la disponibilité et/ou de l'accès aux données et de la recherche scientifique sur les espèces exotiques envahissantes et les espèces sauvages entrave la prise de décisions fondées sur des données probantes.

- Les capacités limitées du gouvernement en termes de ressources humaines, d'outils d'inspection et de capacités de mise en œuvre sapent les efforts de mise en œuvre. L'insuffisance des ressources financières, des capacités institutionnelles et de la volonté politique entrave l'application efficace des politiques et réglementations existantes.

- Les cadres juridiques et réglementaires obsolètes, tels que la loi sur la chasse de 1982, sont incapables de relever les défis contemporains liés aux espèces exotiques envahissantes et à la conservation de la faune sauvage.

- L'augmentation rapide de la population a rendu les anciennes pratiques de conservation de la faune et de la flore non viables, ce qui a entraîné des conflits d'intérêts et une utilisation non durable des ressources.- La pénurie de terres et les conflits sociaux dans les zones septentrionales entraînent des migrations vers d'autres provinces, augmentant la pression sur les ressources et contribuant aux problèmes de gouvernance.

3.4.2 Plan d'actions

Les actions stratégiques retenues comme prioritaires de façon concertée par les acteurs présents au Trialogue, sont présentées dans le plan d'actions définit dans le TABLEAU 4.

TABLEAU 4: Plan d'actions national pour le contrôle des espèces exotiques envahissantes et l'utilisation durable des espèces sauvages en République Démocratique du Congo (RDC)

Ambition	Stratégie	Action	Regional /National	Organisation Responsable	Organisation Partenaires	Echéance
Contrôle de la dynamique des EEE et Gestion durable des espèces sauvages	**-Synergie/ réseautage** **-Améliorations des connaissances** **-Reforme légal et institutionnel**	-Mobiliser les parties prenantes	National Régional	- Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN) -Ministère-Environnement -Ministère-Recherche -Ministère-Enseignement Supérieur	Gouvernement	2024 2026
		-Partager les connaissances, capacités et compétences (KCS)	National	Toutes les parties prenantes	Gouvernement, ONG, Centres de Recherche PACL	2025
		-Faire un état de lieu -Mener les études pour générer les nouvelles informations	National	Scientifiques ONG	Centres de Recherche, ONG, Universités	2025
		-Vulgariser les résultats des études	National	Toutes les parties prenantes	Gouvernement, ONG, Centres de Recherche PACL, Universités	2027
		-Actualiser le cadre légal et institutionnel	National	Ministère Environnement	Gouvernement	2026
		-Améliorer les infrastructures de recherche, de travail, des aires protégées (APs)	National Régional	Gouvernement	Gouvernement	2025

3.4.3 Initiatives et actions réussies

Encadré 4: Réduction par l'utilisation: Fabrication d'objets artisanaux à partir de la jacinthe d'eau.

En RDC, certaines communautés locales utilisent la jacinthe d'eau comme matière première pour créer divers produits artisanaux tels que des paniers, nattes, chapeaux, colliers, bracelets, bijoux, sacs à main, ceintures, ainsi que des articles décoratifs et accessoires de mode. Il s'agit d'une opportunité économique de transformer une espèce envahissante en produits de valeur. Un soutien scientifique et un renforcement des capacités des communautés locales sont nécessaires pour garantir que la récolte et la transformation de la plante se fassent de manière durable, afin de ne pas exacerber les problèmes environnementaux causés par sa prolifération.

3.5 Sénégal

3.5.1 Synthèse des enjeux et défis liés au contrôle des espèces exotiques envahissantes et la conservation durable de la faune et de la flore.

Typha australis

Les problématiques liées aux espèces exotiques envahissantes et l'utilisation non durable des espèces sauvages, menace la biodiversité, support du développement économique du pays.

Les enjeux liés aux espèces exotiques envahissantes au Sénégal se concentrent autour de 4 espèces : 2 espèces de roseaux (***Typha australis, Phragmites vulgaris***), la Laitue d'eau (***Pistia stratiotes***) et la Fougère d'eau (***Salvinia molesta***). Typha australis en termes de superficie et de d'invasion est cependant l'espèce la plus problématique qui sévit dans la zone du delta du fleuve Sénégal qui compte plusieurs aires protégées (Aires Marines Protégées, Parcs nationaux, Réserves de faune et réserve naturelle) dont une réserve de Biosphère transfrontalière entre le Sénégal et la Mauritanie qui couvre une superficie de 641 768 hectares du delta du fleuve Sénégal. Les impacts inhérents à l'invasion des espèces exotiques envahissantes sont importants, tant sur le plan écologique que socio-économique.

En ce qui concerne l'utilisation durable des espèces sauvages, un enjeu important pour le Sénégal concerne l'épuisement des ressources halieutiques et les pratiques de pêche non durable, bien que la surexploitation du bois et le braconnage demeurent des problématiques importantes.

Le secteur de la pêche est le premier secteur de l'économie nationale pourvoyeur de devises étrangères (environ 200 milliards de FCFA de recettes générées par an, soit 30% des recettes totales d'exportation), d'emplois (environ 600 000 personnes, soit 15% de la population totale active) et de protéines animales (satisfaction de 75% des besoins de la population nationale). Le sous-secteur de la pêche artisanale est à l'origine de plus de 80% de la production nationale (350 000 tonnes). Ce secteur se caractérise pourtant depuis quelques années par un contexte de forte pression entraînant la surexploitation des principaux stocks halieutiques(Dème & Thiao, 2021).

En termes de stratégies, le Sénégal a mis en œuvre de nombreuses initiatives tant pour le contrôle des espèces exotiques envahissantes que pour l'exploitation durable des espèces sauvages. Au niveau des espèces exotiques envahissantes, la réponse prend plusieurs formes, notamment avec la collaboration avec les scientifiques. Un autre pan de la réponse face aux espèces exotiques envahissantes, concerne la valorisation. Dans le secteur du BTP (bâtiment et travaux publics) par exemple, le Typha est utilisé pour la fabrication de briques.

Une des stratégies phare contre la surexploitation des ressources halieutiques est la politique de création d'aires marines protégées, en tant qu'outil de gestion durable de la pêche, initié au Sénégal depuis 2004. Le Sénégal compte 16 Aires Marines Protégées (AMP).

Bien que des réponses soient apportées, des défis demeurent pour trouver des solutions plus inclusives. Par exemple en termes d'évidences scientifiques et de chiffrages des impacts des espèces exotiques envahissantes sur la diversité du peuplement de poisson et par conséquent sur l'économie de la zone humide du delta du fleuve Sénégal. Au-delà de l'utilité pour les communautés, les menaces sur les espèces migratrices dans la réserve de biosphère transfrontière du delta du fleuve Sénégal sont aussi d'intérêt.

3.5.2 Plan d'actions

Les actions stratégiques retenues comme prioritaires de façon concertée par les acteurs présents au Trialogue, sont présentées dans le plan d'actions définit dans le TABLEAU 5.

TABLEAU 5: Plan d'actions national pour le contrôle des espèces exotiques envahissantes et l'utilisation durable des espèces sauvages au Sénégal

Ambition	Stratégie	Action	Régional/ National	Organisation Responsable	Organisation Partenaires	Echéance
Restaurer les écosystèmes dégradés par les espèces exotiques envahissantes (EEE)	**Renforcement de la lutte contre les EEE.**	1.1. Lutte mécanique. 1.2. Lutte Biologique.	National	?Services techniques (environnement ; agriculture) Communautés local /OBC	Direction de l'agriculture Direction des parcs nationaux Direction des eaux et forets Direction protection végétaux Organisations paysannes	2025
	Valorisation des EEE.	2.1. Sensibiliser les acteurs. 2.2. Vulgariser les techniques de valorisation.	National			2025
	Renforcement de la base de connaissances sur les EEE.	3.1. Développer la recherche sur les EEE. 3.2. Compléter l'inventaire des EEE.	National			2025

Utilisation et gestion durables des espèces sauvages (cas des ressources halieutiques)	**Amélioration de la base de connaissances.**	1.1. Compléter l'inventaire des espèces 1.2. Assurer le suivi écologique 1.3. Développer des programmes de recherche 1.4. Vulgariser les savoirs locaux	National	Institutions de recherche Services techniques (pêche ; environnement) Communautés locales /OCB	CRODT (Centre de recherche océanographique) Institut de recherche universitaire Ecogardes Membres des comités locaux de pêche
	Aménagement des pêcheries	2.1. Définir un zonage des pêcheries (vocation des zones) 2.2. Mettre en place une zone de repos biologique 2.3. Immersion de récifs artificiels 2.4. Lutter contre les pollutions	National	Services techniques (pêches ; environnement) Communautés locales /OCB	Direction des pêches maritimes Comités locaux de pêche artisanale
	Renforcement de la gouvernance partagée et de la surveillance	3.1. Renforcer les cadres de concertation et d'orientation (CLPA ; comité gestion) 3.2. Assurer la surveillance des ressources et la sécurité marine 3.3. Renforcer les capacités des acteurs	National	Services techniques (pêche; environnement) Communautés locales /OCB Forces armées	Direction surveillance pêche marine Direction des AMP Marine nationale

3.5.3 Initiatives et actions réussies

Encadré 5: Aire du Patrimoine Autochtone et Communautaire- APAC: Cas de gestion inclusive des écosystèmes marins et côtiers au Sénégal

Les aires du patrimoine communautaires autochtones (APAC) sont des aires de conservation des écosystèmes marins et côtiers délimités par les communautés elle-même. Elles décident de façon collégiale des types d'engins de pêche, des périodes de pêches, du partage équitable des bénéfices, etc.

L'APAC de KAWAWANA en basse Casamance, première du genre au Sénégal, englobe une aire côtière et maritime de 9 665 hectares, entièrement gouvernée, gérée et conservée par les communautés locales. L'APAC de KAWAWANA est née de la volonté des pêcheurs locaux de protéger leur territoire et source de vie, face à la surexploitation des ressources halieutiques. Par leur gestion, l'organisation est parvenue en 10 ans à la restauration d'une biodiversité disparue, en trouvant un équilibre entre les besoins des pêcheurs et la conservation de la vie sauvage. En plus de l'aspect communautaire, l'APAC de KAWAWANA s'appuie également sur les scientifiques avec un partenariat avec l'Université Assane Seck de Ziguinchor.

Les réussites de cette gestion communautaire au niveau de KAWAWANA ont créé l'émulation au sein des autres communautés locales et peuples autochtones concernant la nécessité de gérer durablement les ressources halieutiques. Le Sénégal comptait 26 APAC en 2022.

3.6 Togo

3.6.1 Synthèse des enjeux et défis liés au contrôle des espèces exotiques envahissantes et la conservation durable de la faune et de la flore

Azadirachta indica

Les espèces exotiques envahissantes prolifèrent dans la plupart des écosystèmes au Togo. Les espèces les plus fréquentes selon la documentation sont au niveau des écosystèmes terrestre: ***Chromolaena odorata*** (Asteraceae), ***Azadirachta indica*** (Meliaceae) observé partout au Togo et devenu même la végétation ligneuse de certaines localités à travers le pays, Leucaena leucocephala (Mimosaceae), Titonia diversifolia (Asteraceae) et Mimosa invisa (Fabaceae) (République du Togo, 2014).

En milieu aquatique, les principales espèces aquatiques envahissantes sont ***Pistia stratioites*** (Araceae), ***Echhornia crassipes*** (Ponteriaceae)mais aussi les espèces de fougère ***Azollaceae*** (Azolla africana Desv.) et ***Salviniaceae*** (Salvinia auriculata Aubl.), entraînant l'eutrophisation et l'asphyxie de toute la diversité biologique de ces écosystèmes(République du Togo, 2014).

Les espèces aquatiques, sont un véritable problème, surtout dans la zone maritime où se situe Lomé la capitale. Au niveau de la ville de Lomé les actions demeurent des actions de collecte et de broyage de la Jacinthe d'eau.

Dans le domaine agricole, nombreuses espèces exotiques envahissantes notamment les mouches de fruits ont été recensés par les travaux de (Amevoin et al.,2010). D'autres espèces exotiques envahissantes ont été recensées sur les maïs et les tomates dans de nombreuses régions du pays (Fiaboe et al., 2021)Tuta absoluta (Meyrick et les café cacaos (les Thrips) dans la zone forestière. La diversité spécifique et l'ampleurs des impacts économiques des EEE au Togo méritent d'être documentés.

En ce qui concerne l'exploitation non durable des espèces sauvages au Togo, les enjeux liés sont importants notamment en termes d'exploitation forestière et du commerce international des spécimens de la faune sauvage. En effet, l'accroissement de la demande en bois de chauffe et de charbon de bois, principale source d'énergie domestique pour 80% de la population est un des déterminants importants de l'accélération de la dégradation des formations végétale(République du Togo, 2014). L'exploitation irrationnelle des essences pour le bois d'œuvre et de service s'est également amplifiée à cause du commerce de bois d'œuvre. Pour les espèces de faune, il n'existe pas de mécanisme de suivi pour les espèces endémiques signalés au Togo, ce qui rend difficile l'évaluation des tendances. Cependant, l'on peut relever que Le braconnage est à la base de la disparition ou la raréfaction de nombreuses espèces au Togo. Plusieurs espèces sont devenues très rares en raison de leur surexploitation. Le commerce international de spécimens de la faune sauvage notamment les mammifères, les oiseaux et surtout les reptiles ont contribué à la disparition des populations de certaines espèces.

En termes d'actions clés, la stratégie nationale pour la biodiversité (2011-2020) intègre différents objectifs pertinents en lien avec le contrôle des espèces envahissantes et l'utilisation durable des espèces sauvages. La mise en œuvre de ces stratégies reste parcellaire et les résultats sont mitigés. Les défis pour opérationnaliser les solutions inclusives en faveur des espèces exotiques envahissantes et de l'utilisation durable des espèces sauvages sont nombreux au Togo. On peut retenir en priorité le manque de ressources financières et le manque de synergie entre les différents acteurs politiques, scientifique, praticiens. Il faudrait créer ces cadres de discussions pour renforcer les interactions entre les différents acteurs.

3.6.2 Plan d'actions

Les actions stratégiques retenues comme prioritaires de façon concertée par les acteurs présents au Trialogue, sont présentées dans le plan d'actions définit dans le TABLEAU 6.

TABLEAU 6: Plan d'actions national pour le contrôle des espèces exotiques envahissantes et l'utilisation durable des espèces sauvages au Togo

Ambition	Stratégie	Action	Régional /National	Organisation Responsable	Organisation Partenaires	Echéance
1-Réduire la propagation des EEE d'ici à 2030	**1.1-Renforcement des capacités et de la connaissance (Objectif: Développer une expertise robuste et des outils précis pour la gestion des EEE)**	1.1.1-Renforcement des capacités de recherche collaborative et formation sur les EEE	National et local	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) UNIV(SRU) Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA)	ONG Communes PTT	DEC 2027
		1.1.2-Elaboration et application des textes règlementaires sur la EEE	Régional	MERF	PTF Assemblée National (ELUS)	DEC 2028-2029
		1.1.3-Inventaire, caractérisation et cartographie des EEE	National et local	Université de Lomé- SRU/ Université de Kara- URT ITRA	MERF ONG PTF	DEC 2028
		1.1.4-Développement et mise en œuvre de programmes éducatifs et de sensibilisation sur les EEE	National et local	Ministère en charge de l'enseignement Universités ONG	Communes Médias PTF	Décembre 2027
		1.1.5-Création d'une base de données centralisée sur les EEE	National	MERF Universités (SRU/URT)	ITRA ONG PTF	Décembre 2028

	1.2-Intervention directe et partenariat (Objectif :Appliquer des mesures concrète de lutte conte les EEE et promouvoir la coopération internationale)	1.2.1-Renforcement de contrôle aux frontières sur des EEE	Régional	MERF Universités (SRU/URT) Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile (MSPC)	ONG Communes	EN COURS
		1.2.2-Promouvoir la lutte biologique pour éradiquer les EEE	National et local	Université (SRU /URT) ITRA	MERF ONG Communes	EN COURS
		1.2.3-Partenariat mondial sur les EEE	Régional	MERF Université (SRU /URT) ITRA	ONG Communes	EN COURS
		1.2.4-Développement de programmes de surveillance et d'alerte précoce des EEE	National et régional	MERF Universités (SRU/URT) MSPC	ONG Communes PTF	Décembre 2027
		1.2.5-Organisation de campagnes de sensibilisation et d'information sur les EEE	National et local	MERF Ministère en charge de l'enseignement ONG	Communes Médias PTF	Décembre 2026
	1.3-Engagement Communautaire et Mobilisation des Parties Prenantes (Objectif: Impliquer activement les communautés locales et les parties prenantes dans la gestion des EEE pour une approche intégrée et durable)	1.3.1-Implication des communautés locales dans la gestion des EEE	Local	MERF Services déconcentrés du MERF Communes (CVD, CDQ) ONG Associations locales	PTF	Décembre 2026
		1.3.2-Mise en place de programmes de gestion participative des EEE	Local et régional	MERF Services déconcentrés du MERF Communes ONG	Associations de pêcheurs, agriculteurs, et autres groupes affectés Universités (SRU/URT) PTF	Décembre 2027
		1.3.3-Sensibilisation et formation des parties prenantes sur les EEE	Local	MERF Ministère en charge de l'enseignement ONG Communes Médias	PTF	Décembre 2026
		1.3.4-Implementation des initiatives de citoyenneté scientifique pour la surveillance des EEE	National et local	MERF Universités (SRU/URT) ONG	Associations locales Communes Partenaires Techniques et Financiers (PTF)	Décembre 2028

2-Promouvoir l'utilisation durable des espèces sauvages	**2.1-Renforcement des capacités en connaissances et gestion rationnelle des espèces sauvages floristique et faunistiques (Objectif: Former et sensibiliser les acteurs locaux et les communautés sur les techniques de gestion durable et de valorisation économique des espèces sauvages)**	2.1.1-Formation sur la gestion durable des espèces sauvages	National et local	MERF Université (SRU) ITRA	ONG ITRA Communautés locales Tradipraticiens PTF	2027
		2.1.2-Renforcement des capacités des acteurs sur la valorisation économique des espèces sauvages	National et local	Université (SRU) ITRA	ONG ITRA Communautés locales Tradipraticiens PTF	2028
		2.1.3-Développement de programmes éducatifs sur la biodiversité et la conservation des espèces sauvages	National et local	Ministère en charge de l'enseignement MERF	ONG Universités (SRU) PTF	2027
		2.1.4-Mise en place de projets pilotes de gestion communautaire des ressources naturelles	Local	MERF Universités (SRU) ITRA	ONG Communautés locales Tradipraticiens PTF	2027
	2.2-Sécurisation des Espèces Sauvages Prioritaires (Objectif: Promouvoir la conservation et la régénération des espèces sauvages prioritaires)	2.2.1-Développement des méthodes et techniques de multiplication in situ et ex situ des espèces sauvages prioritaires	National et local	MERF Université (SRU/URT) ITRA Association des éleveurs et des opérateurs économiques de la filière bois (pépiniéristes)	ONG Université (SRU/URT) ITRA Communes PTF	2029
		2.2.2-Intensification du reboisement à base des essences autochtones	National et local	MERF Collectivités locales Association des éleveurs et des opérateurs économiques de la filière bois (pépiniéristes)	ONG Communes PTF	En cours
		2.2.3-Renforcement de la sécurisation des espaces naturels	National et local	MERF Collectivités locales ITRA Association des éleveurs et des opérateurs économiques de la filière bois (pépiniéristes)	ONG Communes PTF	En cours

		2.2.4-Mise en place des pépinières communautaires pour la production d'essences autochtones	Local	MERF ONG Communes Collectivités locales Association des éleveurs et des opérateurs économiques de la filière bois (pépiniéristes)	Université (SRU/URT) ITRA PTF	2028
		2.2.5-Organisation des campagnes de sensibilisation sur l'importance de la conservation des espèces sauvages	National et local	MERF Université	ONG Communes Médias PTF	2027
	2.3-Innovation et Partenariats (Objectif : Encourager l'innovation et les partenariats pour développer des solutions nouvelles et efficaces pour la gestion durable des espèces sauvages)	2.3.1-Développement et adoption de technologies innovantes pour la gestion des espèces sauvages	National et local	MERF Universités (SRU/URT) ITRA	ONG Communes Entreprises technologiques PTF	2028
		2.3.2-Établissement de partenariats public-privé pour la conservation	National et régional	MERF Universités (SRU/URT) ITRA	ONG Entreprises privées Communes PTF	2029
		2.3.3-Promotion de la recherche et du développement en matière de conservation des espèces sauvages	National et régional	MERF Universités (SRU/URT) ITRA	ONG Instituts de recherche Communes PTF	2009

3.6.3 Initiatives et actions réussies

Encadré 6: Gestion durable de la faune sauvage

Au niveau de la gestion durable des ressources de faune sauvage, la pratique de la chasse est réglementée au Togo. La chasse est ouverte une fois dans l'année, de février à juin dans certaines zones hors aires protégées et réserves avec des conditions. Au niveau des aires protégées la chasse est interdite. Les autorisations sont fournies sur demande, au niveau de la direction des ressources forestières. Les conditions de chasse portent sur les espèces sur la base de la convention CITES. Des contrôles indirects sont effectués pour le suivi de la chasse.

Pour l'ensemble des pays, les principaux enjeux évoqués pour les EEE sont relatifs aux espèces végétales notamment les espèces aquatiques, qui sont plus visibles. Les bioagresseurs dans le domaine agricole notamment les insectes, les nématodes, les arachnides et d'autres groupes d'invertébrés à la fois terrestres et aquatiques (eau douce et milieu marin) sont peu documentés, bien que des enjeux sur groupes soient importants en Afrique de l'Ouest notamment. Ces groupes taxonomiques doivent être plus amplement documentés et des actions stratégiques liées développées pour répondre à ces enjeux.

4. Références Bibliographiques

Aikpon, G., Koura, K., & Ganglo, J. (2021). Data collected on Mesosphaerum suaveolens, Mesosphaerum Pectinatum, Hyptis spicigera and Hyptis lanceolata. https://doi.org/10.15468/mqqqge

Amevoin, K., Sanbena, B., Nuto, Y., Gomina, M., Meyer, M., & Glitho, I. (2010). Les mouches des fruits (Diptera : Tephritidae) au Togo: inventaire, prévalence et dynamique des populations dans la zone urbaine de Lomé. International Journal of Biological and Chemical Sciences, 3. https://doi.org/10.4314/ijbcs.v3i5.51057

Bony, Y., Konan, F., Edia, E., Kouassi, N., Diomande, D., & Ouattara, A. (2013). Anatomie et stratégies de reproduction de Indoplanorbis exustus (Deshayes, 1834), un mollusque invasif d'eau douce en Côte d'Ivoire (Afrique de l'Ouest). Journal of Applied Biosciences, 71, 5763. https://doi.org/10.4314/jab.v71i1.98822

Dème, M., & Thiao, D. (2021). Politiques de pêche et innovations adaptatives des pêcheries artisanales sénégalaises. Natures Sciences Sociétés, 29(2), 174–184. https://doi.org/10.1051/nss/2021039

Djan, A. P., Kouadio, Y. jean C., Pagny, F. P. J., Gnanazan, Z. R. G., Abrou N'Gouan, J. E., Mevanly, O., & Marie-Solange, T. (2023). Essai de lutte mécanique contre Hopea odorata Roxb. (Dipterocarpaceae), une espèce exotique envahissante pour une gestion durable des aires protégées : Cas du Parc National du Banco en Côte d'Ivoire. Journal of Animal & Plant Sciences, 57(2), 2.

Egnankou, W. M., Marie-Solange, T., Komoé, K., Kouadio, Y. jean C., & N'guessan, K. E. (2016). Lutte chimique à base de chlorure de sodium : une solution à l'invasion des zones estuariennes du Sud de la Côte d'Ivoire par Salvinia molesta Mitchell (Salviniaceae) et Pistia stratiotes L. (Araceae). Revue de l'Environnement et de la Biodiversité Pasres, 1, 2.

Fandohan, A., KOKO, I., Avocèvou Ayisso, C., Gouwakinnou, G., Savi, M. K., Assogbadjo, A., & Glele Kakaï, R. L. (2015). Lantana camara (verbenaceae) : a potential threat to the effectiveness of protected areas to conserve flora and fauna in Benin. Agronomie Africaine, 27, 115–126.

Fiaboe, K. R., Agboka, K., Agboyi, L. K., Koffi, D., Ofoe, R., Kpadonou, G. E., Agnamba, A. O., Assogba, K., Adjevi, M. K. A., Zanou, K. T., & Fening, O. K. (2021). First report and distribution of the South American tomato pinworm, Tuta absoluta (Meyrick) (Lepidoptera: Gelechiidae) in Togo. Phytoparasitica, 49(2), 167–177. https://doi.org/10.1007/s12600-020-00841-4

Gnanazan, Z. R. G., Pagny, F. P. J., Akaffou, S. E. V., & Tiébré, M.-S. (2023). Identification des espèces végétales indicatrices des ecosystèmes envahis par une espèce exotique envahissante : cas de Chromolaena odorata (L.) King & Robinson (Compositae) dans le parc national d'Azagny (Côte d'Ivoire): Identification of indicator plant species of the invaded ecosystems by an invasive exotic species: Case of Chromolaena odorata (L.) King & Robinson (Compositae) in the Azagny national park (Côte d'Ivoire). International Journal of Biological and Chemical Sciences, 17(5), 5. https://doi.org/10.4314/ijbcs.v17i5.7

IPBES. (2022). Thematic Assessment Report on the Sustainable Use of Wild Species of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services. Fromentin, J. M., Emery, M. R., Donaldson, J., Danner, M. C., Hallosserie, A., and Kieling, D. (eds.). IPBES secretariat, Bonn, Germany. https://doi.org/10.5281/zenodo.6448567

IPBES. (2023). Résumé à l'intention des décideurs de l'évaluation thématique des espèces exotiques envahissantes et de la lutte contre leur prolifération. Roy, H. E., Pauchard, A., Stoett, P., Renard Truong, T., Bacher, S., Galil, B. S., Hulme, P. E., Ikeda, T., Sankaran, K. V., McGeoch, M. A., Meyerson, L. A., Nuñez, M. A., Ordonez, A., Rahlao, S. J., Schwindt, E., Seebens, H., Sheppard, A. W., and Vandvik, V. (eds.). IPBES secretariat, Bonn, Germany. https://zenodo.org/records/11274696

Kanh, K., N'Goran, E., & Kouassi, Y. J. M. P. (2023). Résistances des tiques Rhipicephalus microplus en Côte d'Ivoire : Étude de synthèse. Journal of Applied Biosciences, 189, 19908–19924. https://doi.org/10.35759/JABs.189.3

Kouakou, L. M. M., Yode, D. C.-V., Koneman, N. F., Ouattara, D., Etimandjore, F.-U., Malan, D. F., Yeo, K., & Dekoninck, W. (2024). First inventory of Ants (Hymenoptera: Formicidae) with detection of potential invasive species in National Park of Ehotilés islands, Côte d'Ivoire. Sociobiology, 71(1), 1. https://doi.org/10.13102/sociobiology.v71i1.10099

Mikheyev, A. S., Tchingnoumba, L., Henderson, A., & Alonso, A. (2008). Effect of propagule pressure on the establishment and spread of the little fire ant Wasmannia auropunctata in a Gabonese oilfield. Diversity and Distributions, 14(2), 301–306. https://doi.org/10.1111/j.1472-4642.2007.00463.x

Neuba, D. F. R., Malan, D. F., Koné, M., & Kouadio, Y. L. (2014). Inventaire préliminaire des plantes envahissantes de la Côte d'Ivoire. Journal of Animal &Plant Sciences, 22(2), 3439–3445.

Pagny, F. P. J., Lekadou, T., Mévanly, O., Gouli, R., & Tiebre, M.-S. (2022). Impact of an invasive alien plant species Lantana camara L. (Verbenaceae) on floristic diversity and soil physicochemical properties of coconut groves from Southeastern Côte d'Ivoire. 5(2), 72–88.

PFBC. (2006). Les forêts du bassin du Congo: Etat des forêts 2006. chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://pfbc-cbfp.org/files/docs/Bassin%20du%20Congo/EdF/Les%20forets%20du%20Bassin%20du%20Congo%202006%20neu.pdf

Rands, M. R. W., Adams, W. M., Bennun, L., Butchart, S. H. M., Clements, A., Coomes, D., Entwistle, A., Hodge, I., Kapos, V., Scharlemann, J. P. W., Sutherland, W. J., & Vira, B. (2010). Biodiversity Conservation: Challenges Beyond 2010. Science, 329(5997), 1298–1303. https://doi.org/10.1126/science.1189138

République de Côte d'Ivoire. (2016). Stratégie et Plan d'Action pour la Biodiversité en Côte d'Ivoire, 2016-2020.

République du Benin. (2016). Stratégie et Plan d'Action pour la Biodiversité du Bénin 2011-2020. https://www.cbd.int/doc/world/bj/bj-nbsap-v2-fr.pdf

République du Togo. (2014). Stratégie et Plan d'Action National pour la Biodiversité du Togo 2011-2020.

Sileshi, G. W., Gebeyehu, S., & Mafongoya, P. L. (2019). The threat of alien invasive insect and mite species to food security in Africa and the need for a continent-wide response. Food Security, 11(4), 763–775. https://doi.org/10.1007/s12571-019-00930-1

Vilà, M., Espinar, J. L., Hejda, M., Hulme, P. E., Jarošík, V., Maron, J. L., Pergl, J., Schaffner, U., Sun, Y., & Pyšek, P. (2011). Ecological impacts of invasive alien plants: a meta-analysis of their effects on species, communities and ecosystems. Ecology Letters, 14(7), 702–708. https://doi.org/10.1111/j.1461-0248.2011.01628.x

Villamagna, A. M., & Murphy, B. R. (2010). Ecological and socio-economic impacts of invasive water hyacinth (Eichhornia crassipes): a review. Freshwater Biology, 55(2), 282–298. https://doi.org/10.1111/j.1365-2427.2009.02294.x

Walker, K. L. (2006). Impact of the Little Fire Ant, Wasmannia auropunctata, on Native Forest Ants in Gabon1. Biotropica, 38(5), 666–673. https://doi.org/10.1111/j.1744-7429.2006.00198.x

Walsh, P. D., Henschel, P., Abernethy, K. A., Tutin, C. E. G., Telfer, P., & Lahm, S. A. (2004). Logging Speeds Little Red Fire Ant Invasion of Africa. Biotropica, 36(4), 637–641.

Wetterer, J. K., & Porter, S. (2003). The little fire ant, Wasmannia auropunctata: distribution, impact, and control. Sociobiology. https://www.semanticscholar.org/paper/The-little-fire-ant%2C-Wasmannia-auropunctata%3A-and-Wetterer-Porter/6b1fe43541ab5ac725a148afcc2ccc5c1b4017c8

Yehouenou A. (1993). Résultats d'enquête sur Chromolaena odorata (L) R. M. King et H. Robinson (Eupatorium odoratum L.). 3ème atelier international sur la lutte biologique et la gestion de Chromolaena odorata, Côte d'Ivoire (Abidjan).

5. Annexes

Annexe I. Liste des participants au Trialogue

Pays	Prénom	Nom de famille	Organisation	Email
Bénin	Achille	ASSOGBADJO	Université d'Abomey-Calavi	assogbadjo@gmail.com
Bénin	Chrystelle	DAKPOGAN HOUNGBEDJI	Organisation pour le Développement Durable et la Biodiversité (ODDB) ONG	chrystelledak@gmail.com
Bénin	Chabi Sylvestre	DJAGOUN	Laboratoire d'Ecologie Appliquée, Université d'Abomey- Calavi	sylvestre.djagoun@fsa.uac.bj ; dchabi@gmail.com
Bénin	Emmanuel	GBEDJI	Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasse, Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasse, Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en charge du Développement Durable	gbedjimanu@gmail.com
Bénin	Cossi G. Raoul	NOUMONVI	Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasse, Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasse, Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en charge du Développement Durable	noumonviraoul@gmail.com
Bénin	Appolinaire	Oussou Lio	Groupe de Recherche et d'Action pour le Bien-Etre au Benin (GRABE-Benin)	aoussoulio@gmail.com
Côte d'Ivoire	Alaki Veronique	AMARI KOFFI	Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique	koffialaki@yahoo.fr
Côte d'Ivoire	Wadja Mathieu	EGNANKOU	Université Félix Houphouët-Boigny	info@sosforets.ci; wadjaegnankou@gmail.com
Côte d'Ivoire	N'golo	KONE	Université Félix Houphouët-Boigny	ngolo197804@yahoo.fr
Côte d'Ivoire	Amenan	KOUAME	Ministère de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable	ckouame@preferredbynature.org
Côte d'Ivoire	Soumah	MAFOUDIA	Université Félix Houphouët-Boigny	mafoudiasoumah456@gmail.com
Côte d'Ivoire	Jeanne	N'TAIN	Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique	ntainjeanne@yahoo.fr
Côte d'Ivoire	Kognan Degrace	NDA	Laboratoire de Botanique, Université Félix Houphouët-Boigny	ndakogna@yahoo.fr

Côte d'Ivoire	Ambroise	N'KO	Producteur de Cacao Biologique	nkoh5567@gmail.com
Côte d'Ivoire	Alassane	OUATTARA	Université Nangui Abrogoua (Ex-Université d'Abobo-Adjamé)	allassane_ouattara@hotmail.com
Côte d'Ivoire	Franck Placide Junior	PAGNY	Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa	pagnyfranckplacide@yahoo.com
Côte d'Ivoire	Patrick	PEDIA	Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts	Patrickdedia12@gmail.com
Côte d'Ivoire	Yro Hyacinthe	TIE	Ministère de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable	tieyroh@gmail.com
Côte d'Ivoire	Marie Solange	TIEBRE	Centre National Floristique	tiebrems@yahoo.fr
Côte d'Ivoire	Constant Yves	YAO ADOU	Université Félix Houphouët-Boigny	adouyaocy@gmail.com
Côte d'Ivoire	Ange Boni Joachim	YEYE	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)	ab.yeye@unesco.org
Gabon	Rébecca Hermande	DJANIVENDA	Organisation Ecologique des Lacs et de l'Ogooué (OELO)	r.djanys@gmail.com
Gabon	Jean Bruno	MIKISSA	Ministère des Eaux, des Forêts, de la Mer, de l'Environnement, chargé du Plan Climat et du Plan d'Affectation de Terres	mikissa_jeanbruno@yahoo.fr; jbmikissa@gmail.com
Gabon	Jeanne Marthe	MINKOUE MI ELLA	Association Gabonaise d'Assistance aux Femmes Indigènes (AGAF)	assoagafi@gmail.com
Gabon	Prudence	YOMBIYENI	Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CENAREST)	ngomanda@yahoo.fr
République Démocratique du Congo (RDC)	Kikuni Daniel	MUKUBI	Ministère de l'Environnement et Développement Durable	dannymukubi@gmail.com
République Démocratique du Congo (RDC)	Benjamin	NCANGU BAHINDWA	Université Officielle de Bukavu	r.djanys@gmail.com
République Démocratique du Congo (RDC)	Mylor	NGOY SHUTCHA	Université de Lumumbashi	mylorshutcha@gmail.com; mylor.ngoyshutcha@unilu.ac.cd
République Démocratique du Congo (RDC)	Rachel	NYABORANZI	Ministère de l'Environnement et Développement Durable	nyaboranzi@gmail.com
République Démocratique du Congo (RDC)	Paulin	POLE POLE	Wildlife Conservation Society (WCS)	ppolepole@wcs.org
République Démocratique du Congo (RDC)	Chantal	SHALUKOMA	Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN)	chantalshalukoma@gmail.com

Sénégal	Khady	DIOUF GOUDIABY	Institut Fondamental d'Afrique noire Cheikh Anta Diop/ Université Cheikh Anta Diop de Dakar	khady1.diouf@ucad.edu.sn
Sénégal	Lamine	KANE	Ministère de l'Environnement et de la Transition Ecologique	kanelamine1969@gmail.com
Sénégal	Mamadou	MBAYE	Réseau des Organisations pour la protections des écosystèmes de Mangroves dans le Bas Delta du Fleuve Sénégal (ROPEM/DFS)	imbaye974@gmail.com
Sénégal	Mamadou	NDIAYE	Direction des Aires Marines Communautaires Protégées, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	ndiayemd@yahoo.fr
Sénégal	Sérigne Modou	SARR	Institut supérieur de formation agricole et rurale/Université Alioune Diop	sarmodou@yahoo.fr
Sénégal	Djiby	SEYE	Réseau d'Appui à la Conservation et aux Initiatives de Développement Durable (RACIDD)	seyedjoudj20@yahoo.fr
Togo	Kossi	ADJONOU*	Université de Lomé	kossiadjonou@hotmail.com
Togo	Abra Akofa	AMELAMEDI	Femme Volontaire Debout pour le Développement Durable (FVDD/LOLONU)	amelamedirosi@yahoo.fr
Togo	Fata K.	BALOUKOU	Direction des ressources forestières (DRF), Ministère de l'environnement et des ressources forestières (MERF)	baloukou2000@yahoo.fr
Togo	Acakpo-Addra	ESSIVI SINMEGNON*	Women Environmental Programme Togo (WEP-Togo)	weptogo@gmail.com
Togo	Kouami	KOKOU	Laboratoire de Recherche Forestière (LRF) de la Faculté des Sciences de l'Université de Lomé	kokoukouami@hotmail.com
Togo	Gabriel Hoinsoudé	SEGNAGBETO	Laboratoire d'Ecologie et d'Ecotoxicologie (LaEE), Faculté des Sciences, Université de Lomé	gsegniagbeto@gmail.com

Personnes ressources	Francine	AFOUDA	Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	francine.afouda@undp.org
	Jean Paul	AKA	Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	jean.paul.aka@undp.org
	Armande	ALLECHI	UN Volonteer	armandeallechi2020@gmail.com
	Ariane	AMIN	Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	ariane.amin@csrs.ci
	Tahir	BASSE	Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	tahir.basse@undp.org
Personnes ressources	Ana	COSTINIU	Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	ana.costiniu@undp.org
	Nigel Thomas	CRAWHALL	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)	n.crawhall@unesco.org
	Eric	FOKAM	Université de Buea	efokam@daad-alumni.de; efokam@yahoo.com
	Dongang Ceraphine	MANGWA	Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	ceraphine2001@yahoo.com
	Gael	OLLIVIER	Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	gael.ollivier@undp.org
	Alexandra	POSTRIGAN	Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	alexandra.postrigan@undp.org
	Christian	TODOTA	CABES	christian.todota@coknow.de

** Indique une annulation de dernière minute.*

Annexe II. Agenda du Trialogue

ORDRE DU JOUR INDICATIF

JOUR 1 : Mardi 11 juin 2024

HEURE	ACTIVITE
08 :30 – 09 :00	Inscription
09 :00 – 10 :00	Cérémonie d'ouverture Session de Photo de Groupe
10 :00 – 10 :30	Pause-café
10 :30 – 10 :55	Session Introductive : Objectifs, Ordre du Jour et Méthodologie
10 :55 – 11 :05	Discours d'ouverture : L'importance des évaluations IPBES pour la biodiversité et leur contribution aux objectifs de la GBF et de l'Agenda 2030
11 :05 – 11 :55	Possibilités d'engagement des décideurs politiques, des scientifiques et de la société civile dans l'IPBES
11 :55 - 12 :40	Session thématique : Espèces exotiques envahissantes
12 :40 – 13 :45	Déjeuner
13 :45 – 18 :00	Visites sur le terrain

JOUR 2 : Mercredi 12 juin 2024

HEURE	ACTIVITE
09 :00- 09 :15	Revue du Premier Jour
09 :15 – 10 :15	Session thématique : La conservation durable des espèces sauvages
10 :15– 10:45	Pause-café
10 :45 – 12 :15	Session du panel : Renforcer les savoirs autochtones et locaux pour la conservation de la biodiversité
12 :15– 13 :00	Session cocréation 1 : Connaitre et Renforcer nos fondations
13 :00– 14 :15	Déjeuner
14 :15 – 15 :30	Session cocréation 2 : Concevoir des actions concrètes Définir les étapes d'action, les rôles des parties prenantes et les résultats attendus
15 :30-16 :00	Pause-café
16 :00 – 17 :15	Espace d'Innovation : Présentation des solutions innovantes des jeunes pour la conservation
17 :15 – 17 :30	Récapitulation du Deuxième Jour : Communiquer nos messages
17 :30 – 19 :00	Temps libre
19 :00 –	Dîner Culturel

JOUR 3 : Jeudi 13 juin 2024

HEURE	ACTIVITE
08 :30 – 10 :00	[Parallèle] Petit-déjeuner de Haut Niveau : Discussion sur l'intégration des messages clés de l'IPBES dans les politiques nationales
08 :30 – 10 :00	[Parallèle] Brainstorming sur des projets innovants alignés avec la GBF et l'Agenda 2030.
10 :00 –10 :30	Pause-café
10 :30 – 11 :30	Session cocréation 3 : Élaborer des Plans d'Action Nationaux Intégrer tous les éléments développés dans un plan d'action cohérent et complet
11 :30 -12 :00	Retour du Groupe de Travail : Stratégies pour la mise en œuvre des Plans d'Action
12 :00– 13 :00	Déjeuner
13 :00– 13 :25	Panel de Clôture : Synthèse des discussions et planification des étapes futures
13 :25-13 :40	Moment de réflexion et d'évaluation
13 :40 – 14 :00	Mots de Clôture

Annexe III. L'Arbre de la Vie, un outil de facilitation et de co-création utilisé pendant les sessions de groupe

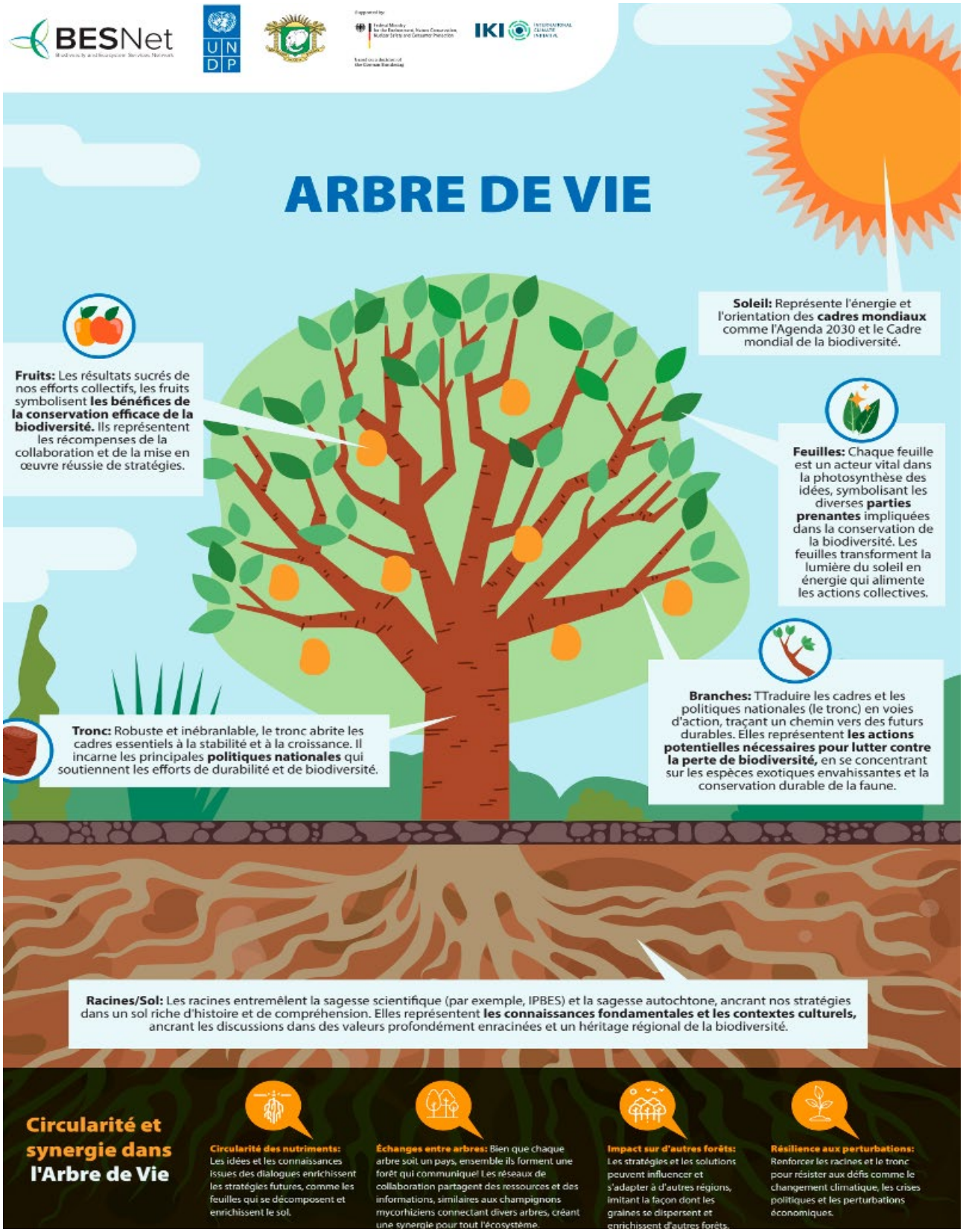

BESNet

Biodiversity and Ecosystem Services Network

www.besnet.world

Suivez-nous sur les réseaux sociaux: